



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée de terre

Question écrite n° 92198

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer quel est l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la réouverture du musée de l'infanterie à Neuf-Brisach.

Texte de la réponse

Le ministère de la défense et des anciens combattants est actuellement engagé dans un vaste processus de transformation visant à adapter les capacités opérationnelles des armées au contexte stratégique décrit par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Dans ce cadre, l'école d'application de l'infanterie (EAI) de Montpellier a été transférée à Draguignan au cours de l'été 2010. Les collections du musée de l'Infanterie de Montpellier, situé sur l'emprise de l'EAI, sont en conséquence aujourd'hui conservées au détachement de la 13e base de soutien du matériel à Saint-Astier, dans l'attente de l'ouverture d'un nouveau musée. Les services du ministère de la défense et des anciens combattants ont à ce jour examiné plusieurs projets d'implantation, au regard de critères d'analyse tels que l'implication financière des collectivités locales intéressées, l'existence d'espaces suffisants pour accueillir la totalité des collections et l'histoire militaire des villes candidates. Dans ce contexte, un intérêt particulier est porté à la proposition, émanant de la commune de Neuf-Brisach, d'aménager le musée de l'infanterie dans un bâtiment du XVIII^e siècle situé au cœur de la citadelle Vauban. Un conseil scientifique, spécialement chargé d'étudier ce projet et de définir le contenu scientifique et culturel du futur musée, a ainsi été créé au mois de décembre 2009. Ce comité, essentiellement composé de spécialistes des domaines de la culture et de la défense, remettra prochainement la synthèse de ses travaux au ministre de la défense et des anciens combattants.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92198

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11862

Réponse publiée le : 8 février 2011, page 1226